

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

DE L'ASSOCIATION « LES AMIS D'ALFRED RENAUDIN »

Jeudi 29 février 2024 à 14h30 – salle des fêtes de Val-et-Châtillon

1) Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale :

Le président, M. Olivier BENA, accueille à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon les membres de l'association et les personnalités présentes, notamment M. Philippe ARNOULD, maire de Saint-Sauveur et président de la Comcom de Vezouze en Piémont. Il excuse M. Thierry CULMET, maire de Val-et-Châtillon.

La symbolique du 29 février s'exprime dans la date d'envoi de la convocation à l'A.G. de constitution en 2012 et la naissance en 1864 de René VEILLON, artiste-peintre contrarié, cousin par alliance de Renaudin mais surtout plus jeune maire du Val et fondateur de la S.C.L. La commune possède une toile en mauvais état de ce dernier.

Après vérification, le quorum de **48** est atteint car **35** pouvoirs ont été transmis et **22** membres étaient présents. L'assemblée générale peut donc en vertu des statuts se tenir. L'association comptait **95** membres en 2023, effectif en baisse suite à la démission d'adhérents. Le président excuse les adhérents absents qui ont donné un pouvoir, notamment Mme Josiane TALLOTTE, secrétaire, et M. Jean-Luc MICHEL, membre du C.A.

Le président remercie la Municipalité de Val-et-Châtillon pour le prêt de la salle des fêtes (et les ateliers municipaux) pour les manifestations ouvertes gratuitement au grand public. Le président félicite les communes, qui s'engagent dans l'art et la culture autour des artistes lorrains.

Le président remercie l'ensemble du Comité d'Administration pour tout le travail qui est fait et pour le soutien constant dans tous les projets proposés mais également les adhérents pour leur présence régulière aux différentes manifestations (conférences/ réunions/ sorties) programmées par l'association.

2) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2023 :

M. Henri HARD, vice-président, donne lecture du P.V. de l'assemblée générale du 14 février 2023 qui s'est tenue à Val-et-Châtillon. Ce document se trouve sur le site internet de la commune de Val-et-Châtillon. Il a été transmis par courriel ou par courrier aux adhérents, ainsi qu'à M. le Maire de Val-et-Châtillon. A l'unanimité, l'assemblée l'approuve.

3) Rapport moral et d'activités de l'année 2023 :

Le président donne ensuite lecture du rapport moral d'activités de l'année 2023 :

- 14 février : A.G. ordinaire de l'association – 14h30 – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.
- 11 mars : 15h – salle des fêtes de Val-et-Châtillon - conférence de M. Jean-Pierre Haluk, membre de l'Académie Lorraine des Sciences : « **Le grand pillage des oeuvres d'art sous l'occupation nazie et le casse-tête des restitutions** ».
- 19 avril : 9h-16h – ateliers municipaux de Val-et-Châtillon – atelier de réalisation d'un vitrail en lien avec M. Ghislain GOEURIOT. Une participation de 35 € a été demandée par stagiaire ; 9 stagiaires. L'association a offert l'apéritif et a participé à des frais annexes pour l'intervenant.
- 27 mai : 15h - Bliesbruck – présentation officielle par la Municipalité de l'œuvre grand format acquise aux enchères aux Etats-Unis. Conférence sur **Alfred Renaudin** donnée par le président. Excellent accueil !
- 3 juin : « **Sur les traces d'Alfred Renaudin** » à Liverdun : visite guidée du centre historique de Liverdun, déjeuner au restaurant « Le Pavillon Bleu », et visite au « Domaine des Eaux-Bleues ». La somptueuse villa de la Garenne, installée au cœur d'un domaine de 18 ha, était autrefois le lieu de villégiature de la famille Corbin. Goûter offert par l'association à la fin de la journée.
- 22 juillet : atelier « poterie » pour les enfants en élémentaire à la Maison de la Forêt à St-Sauveur en lien avec Mme Régine LEHNER. 27 enfants et 3 membres de l'association ont participé à l'activité. Gratuit pour les participants.
- 19 août : atelier pour adultes « dessin à l'encre » - 14h30 - à la Maison de la Forêt à St-Sauveur en lien avec M. Didier FERRY. Découverte d'une technique de dessin et de peinture avec des encres de couleur et réalisation de sa propre création. Une vingtaine de participants. Gratuit pour les participants.
- 1^{er} octobre : conférence de M. Olivier BENA – Maison de la Forêt de St-Sauveur à 15h : « **Léon Barotte, peintre des arbres** ». Annulée et reportée en 2024.
- 7 octobre : Hôtel de Ville – Blâmont – conférence de Mme Christiane FABRE sur son époux, l'artiste-peintre **Gilles FABRE (1933-2007)**, le jour même de son 90^{ème} anniversaire.
- 28 octobre : même si ce n'est pas l'association qui en était l'organisatrice, Centenaire de l'église de Neuville-lès-Badonviller – 15h – conférence par M. Etienne MARTIN sur **Jules CAYETTE** et visite de l'église sous l'angle de l'assemblier. Cette conférence avait été donnée pour l'association en juin 2013. Plus de 70 participants !
- 5 novembre – Rosières-aux-Salines – conférence sur « **Léon BAROTTE, peintre des arbres** » par le président. Quelques toiles étaient exposées pour l'occasion Excellent accueil.
- 25 novembre : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – conférence sur **Jean SCHERBECK (1898-1989)** donnée par son petit-fils, M. Jean-Pierre PUTON.
- Travail en cours sur Albert HOREL, Edmond-Marie PETITJEAN et autres, entrepris par le président afin de monter une conférence.

- Volonté de mettre en œuvre une salle muséale si possible au château de Lunéville, possédant une trentaine d'œuvres.
- Liens avec les commissaires-priseurs/particuliers dans la vente d'œuvres d'Alfred Renaudin. La liste des ventes n'est pas redonnée si ce n'est la vente à 8 000 € de la seigneurie de Château-Rouge en avril 2023 et la vente à 10 000 € de Marville sur l'Othain à 10 000 € en décembre 2023.

L'association en elle-même adhère à plusieurs associations : les Amis du Château de Gombervaux, les Amis du Château de Lunéville et de son Musée. En 2024, l'association n'adhèrera plus à l'association Gombervaux.

Les Amis d'Alfred Renaudin sont membres du Comité d'Histoire Régionale (Grand Est).

Le président rappelle l'urgence culturelle sur notre secteur par le fait que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous. Au final, même avec des orateurs de grande qualité, le public ne semble pas intéressé hormis les membres de l'association.

Poursuite de la recherche des œuvres de Renaudin chez des particuliers et dans les hôtels de vente. Les adhérents reçoivent par courriel les informations en relation avec la vente d'œuvres par des commissaires-priseurs ou des particuliers. De petits trésors sortent de temps à autre !

En plus : *éditer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.*

- Mise à jour de la page internet de l'association sur le site de la mairie de Val-et-Châtillon. Tous nos remerciements aux secrétaires de mairie. Informations relayées par la Comcom (Internet, programme papier et tableau interactif).
- Mise à jour de la page Facebook de l'association (plus de 160 followers actuellement): <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>
- Diverses publications d'articles dans L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin (Raon) et la Montagne (Brioude).
- Contact de particuliers à l'association pour des renseignements. Un dossier d'information est envoyé également lors de ces prises de contact pour mieux faire connaître l'association.
- Participation au site de M. Robert LETERRIER : www.artlorrain.com répertoriant les ventes aux enchères des œuvres d'artistes lorrains.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport financier de l'année 2023 suivi du rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme Josiane EHRLE, trésorière de l'association, donne lecture de la comptabilité de l'association pour l'année 2023.

TOTAL au 31/12/2022: 687,87 €

TOTAL au 31/12/2023 : 738,68 €

Solde positif de : + 50,81 €

L'association n'a pas demandé de subvention à la Municipalité de Val-et-Châtillon depuis 2020 et n'en demandera pas en 2024. Le prêt de la salle des fêtes constitue déjà une aide appréciable. Le président remercie la Comcom pour le lien fort établi avec la Maison de la Forêt, véritable outil à cultiver par le tissu associatif de la Comcom.

Le président rappelle aussi que l'association est reconnue d'utilité générale. Ainsi, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %. Pour 2023, il y a eu **685 €** de dons.

L'assemblée donne quitus à l'unanimité. Des applaudissements nourris viennent remercier le travail comptable de Mme Josiane EHRLE.

5) Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2024:

A l'unanimité, M. Roger CORNIBE est nommé vérificateur aux comptes titulaire et Mme Joëlle VIGNERON, vérificatrice aux comptes suppléante.

6) Election des membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de l'association se compose actuellement de 6 membres et est élu pour 2 ans. La précédente élection s'est tenue en 2022. Le Comité se compose ainsi : **Olivier BENA, président, Henri HARD, vice-président, Josiane TALLOTTE, secrétaire, Josiane EHRLE, trésorière, Jean-Luc MICHEL et Régis CHOMEL, membres.**

A l'unanimité, le C.A. est réélu et pourra ainsi poursuivre ses missions jusqu'en 2026.

Le président rappelle aussi que l'organisation d'un verre de l'amitié à l'issue des conférences sera conditionnée par la présence de membres pour y pourvoir. La charge de travail pour organiser un événement nécessite de l'aide pour que tout se passe au mieux et satisfasse un maximum de participants.

7) Projets pour 2024 :

29 février : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – Assemblée générale ordinaire de l'association et élection du C.A.

9 mars : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – 15h – conférence de M. Dominique LACORDE, historien, sur « *L'artiste multi-cartes oublié, Pierre-Dié MALLET* ».

6 avril : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – 9h – réunion des associations de Val-et-Châtillon – M. Régis CHOMEL, comme en 2023, y représentera l'association. Pour rappel, ce qui est demandé aux associations pour cette réunion est déjà fait depuis 2012 par le C.A.

27 avril : Maison de la forêt – St Sauveur – 13h30-18h30 – atelier aquarelle animé par Thierry MARIE – limité à 12 places. Gratuit pour les participants.

4 mai : salle des fêtes – Val-et-Châtillon – 15h – conférence de Mme Dorine TRAON, étudiante en Master d’histoire de l’art, « *Trésors cachés : carnets de croquis des frères Jules et Léon Voirin* ».

1^{er} juin : Sortie « *Sur les traces d’Alfred Renaudin* » à Nancy au cœur de l’Art Nouveau – visite du Musée de l’Ecole de Nancy, du quartier Nancy-Thermal et de la Villa Majorelle. Sortie limitée à 25 participants.

27 juillet : Maison de la Forêt – St Sauveur – après-midi – atelier poterie pour 20 enfants – thème : le sport – en lien avec les J.O. 2024. Gratuit pour les participants.

6 octobre : Maison de la Forêt – St Sauveur – 15h : conférence « *Léon BAROTTE, peintre des arbres* » et exposition de quelques toiles.

Novembre : à l’occasion du 80^{ème} anniversaire d’Alfred Renaudin, volonté de donner une conférence sur le Territoire car en 12 ans d’existence, il n’y en a jamais eu ! A creuser !

8) Fixation de la cotisation pour l’année 2025 :

Pour 2025, le C.A. propose le maintien de la cotisation de 10 €. L’assemblée vote la proposition à l’unanimité. Un courrier sera transmis début janvier 2025. Les dons sont à faire sur un chèque à part pour simplifier la comptabilité. Les reçus fiscaux seront transmis par voie postale.

9) Intervention de la présidente d’honneur, Mme Elisabeth THOMAS :

Mme THOMAS remercie l’association et son président pour tout le travail effectué rendant mémoire à son grand-père, disparu il y a 80 ans.

10) Intervention du Président de la Comcom :

A son habitude, le Président a félicité l’association pour ses actions de valorisation du territoire. Il engage une réflexion sur l’attractivité des événements culturels comme les conférences gratuites de l’association ou autres sur notre secteur. Il estime que les conférences proposés sont « des oasis de culture ».

A l’issue des interventions et des questions diverses, le président clôt l’assemblée générale et invite les adhérents à partager le verre de l’amitié.

Le présent P.V. est transmis par courriel ou par courrier aux adhérents de l’association ainsi qu’aux personnalités présentes ou excusées.